

PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 MARS 2021

De la commune d'Orvillers-Sorel

Séance du 9 Mars 2021

L'an deux mil vingt et un et le neuf mars à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Francis CORMIER, le Maire.

Présents : MM. Francis CORMIER, Jérôme GOSSET, Jean-Marie MACLET, Christophe MAFILLE, Patrick ONIMUS (à partir de 19h30), Claude MOREL, Sébastien CREUZE, Sylvain SNOECK
Mmes Marie DUCHEMIN, Marine FENAILLE, Julie LOFFROY, Francine WELLHÔFER, Christelle MOREL, Catherine BASTIEN

Absent excusé : M. Patrick ONIMUS (arrivé à 19h30)

Absent excusé ayant donné pouvoir : M. Mathieu HUILLE (pouvoir à M. Francis CORMIER)

Catherine BASTIEN a été nommée secrétaire de séance.

Approbation du dernier procès-verbal

Les membres du Conseil Municipal approuvent le procès-verbal du 5 janvier 2021 à l'unanimité. Monsieur le Maire invite les membres du Conseil Municipal à le signer.

Délibération pour la non revalorisation des loyers communaux depuis 2016 à ce jour

Monsieur le Maire explique la nécessité de délibérer sur la non revalorisation des loyers pour les logements communaux depuis 2016 qui s'appliquera jusqu'à fin 2021.

En effet, depuis 2016 la préoccupation de l'ensemble du Conseil Municipal est d'apporter à nos locataires des loyers accessibles à tous, raison pour laquelle nous n'avons pas appliqué le taux d'indice de revalorisation, d'autant plus compte tenu du contexte sanitaire actuel.

Les membres du Conseil Municipal approuvent, à l'unanimité, cette décision et mandate Monsieur le Maire dans toutes les démarches afférentes à ce dossier.

Délibération pour la cession d'une parcelle communale à un tiers pour la mise à disposition d'une parcelle destinée à une zone de détournement afin de collecter les ordures ménagères.

La Communauté de Communes du Pays des Sources nous ayant informé de la nécessité de mettre en place des zones de détournement afin d'effectuer la collecte des ordures ménagères de façon sécuritaire. Nous avons rencontré une difficulté rue du Puits Fromont qui a nécessité des accords avec le propriétaire d'une parcelle afin de répondre à ces obligations.

Il s'avère que M. Philippe HUILLE propriétaire de la parcelle AD n°203 a proposé la mise à disposition d'une partie de celle-ci. Une convention a été mise en place pour la durée du

marché de collecte et traitement des déchets ménagers entre le prestataire GURDEBEKE, la CCPS et le propriétaire.

Au titre d'une compensation, Monsieur le Maire propose la cession de la parcelle communale non constructible ZC n°208 d'une contenance de 4,33 ares, à l'euro symbolique.

Les membres du Conseil Municipal approuvent, **à l'unanimité** :

- La cession à l'euro symbolique
- Madame Charline DUCROCQ, assistante aux collectivités sera chargée de l'acte administratif;
- Tous les frais concernant la transaction (acte administratif, publicité foncière) seront entièrement à la charge de la collectivité
- Monsieur le Maire aura délégation de signature du conseil municipal, en particulier pour l'acte de vente.

Questions diverses :

Marché aux produits du terroir :

Nous prévoyons l'organisation du marché aux produits du terroir le samedi 10 juillet 2021 si les conditions sanitaires le permettent. L'association Sports et Loisirs est chargée comme à l'habitude de l'organisation.

Pavillon locatif :

Monsieur Le Maire rappelle que la réception des appels d'offres pour les entreprises est fixée au 15 Mars 2021 à midi et qu'à ce jour 20 dossiers ont été téléchargés.

Éclairage public :

Les travaux engagés par le SEZEO concernant notre éclairage public viennent de s'achever et donnent satisfaction. Il reste à mettre en place un coffret forain rue de Flandre pour le marché hebdomadaire du vendredi.

Radars pédagogiques :

Nous envisageons le remplacement et l'installation de radars pédagogiques dans les rues suivantes :

- Rue de Flandre (devant le lycée)
- Rue de la Vallée
- Rue de la Montagne

Épicerie solidaire :

Une antenne du centre social de Ressons-sur-Matz va créer une épicerie solidaire dans les anciens locaux du lycée Sainte Julie Billard. Une collecte de denrées alimentaires est prévue prochainement, un flyer sera distribué dans les boîtes aux lettres du village.

- ✓ Arrivée de Monsieur ONIMUS Patrick à 19h30.

Projet cimetière et numérisation du plan :

Nous fixons la date du samedi 20 Mars 2021 à 10h00 pour réunir la commission cimetière. Celle-ci devra travailler sur l'élaboration du règlement. Nous prévoyons l'achat d'un logiciel de gestion ainsi que l'achat d'un columbarium supplémentaire et la mise en place d'un jardin du souvenir.

Projet de trottoirs rue de Flandre :

Monsieur le Maire explique avoir pris contact avec la société Eurovia afin d'avancer sur le projet de réhabilitation des trottoirs rue de Flandre. Un relevé topographique a été réalisé et nous devons réfléchir à l'implantation des différentes zones (stationnement, espaces verts, etc.)

Projet énergies renouvelables :

Monsieur le Maire présente les dossiers en cours et consulte l'ensemble du Conseil, qui majoritairement, décide de poursuivre l'étude.

Monsieur Le Maire remercie les membres du Conseil Municipal pour leur participation et annonce la levée de la séance à 21h20